



## Appartement ancien et défiscalisation.

Par **baker\_59**, le **22/12/2011 à 15:09**

Bonjour,rrnrnJe vais acquérir un appartement dans le 17ème arrondissement de paris, d'une valeur de 165000 euros. C'est mon mon premier investissement immobilier je n'ai donc que très peu de connaissances dans le domaine.rnrnJ'aurai voulu savoir quel était la meilleur solution au niveau fiscal pour payer moins d'impôts, sachant que je vais y faire pas mal de travaux de rénovation (double vitrage, plomberie etc...) ?rnrnMalraux, scellier ?? J'ai un peu de mal à m'y retrouver. Je suis pacsé sans enfant.rnrnMerci d'avance.

Par **cocotte1003**, le **22/12/2011 à 20:41**

Bonjour, le montant des travaux est déduit en totalité du montant es loyers en fiscalité normal ainsi que les intérêts d'emprunt, les charges de copropriété, ls taxes..... et apres avoir déduits toutes vos charges (cela peut prendre plusieurs années), vous avez la possibilité (puisque un seul bien locatif), de passer en micro foncier, cordialement

Par **baker\_59**, le **23/12/2011 à 00:22**

Merci pour la réponse.rnrnBonne soirée